

Recherches sociographiques



Pierre CARLE et Jean-Louis MINEL (éd.), *L'homme et l'hiver en Nouvelle-France*

Christian Morissonneau

Volume 14, numéro 3, 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055636ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055636ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Morissonneau, C. (1973). Compte rendu de [Pierre CARLE et Jean-Louis MINEL (éd.), *L'homme et l'hiver en Nouvelle-France*]. *Recherches sociographiques*, 14(3), 413–414. <https://doi.org/10.7202/055636ar>

Voyageur, à la fois type social et symbole marginal de la civilisation blanche et contribuant à son expansion, participant de l'Indien nomade et du Blanc sédentaire, type social et culturel intermédiaire entre le Coureur de bois et le Défricheur, est bien présenté par l'auteur qui en montre toute la force symbolique, éternelle opposition nature-culture, et opposition contrainte-liberté qui en fait un riche motif littéraire. Warwick explique en même temps le tiraillement de Joseph-Charles Taché, dans son livre *Forestiers et Voyageurs*, partagé entre une certaine fascination pour un tel personnage ambigu et une volonté délibérée de temporiser l'individualisme et le libertinage du héros. Lui-même se faisait le chantre du retour à la terre et du conservatisme social.

L'auteur nous avertit, en introduction, qu'il a choisi ses sources dans une documentation abondante. N'aurait-il pas dû ajouter le cadre de son tri? Est-ce la littérature de fiction seule, et dans ce premier choix, quels critères par exemple, l'ont poussé à privilégier le roman de Langevin *Poussières sur la ville* qui, bien qu'analysé dans une problématique « nordique », ne nous convainc pas de sa pertinence quant au thème? Pourquoi, aussi, faire entrer des écrits de Breynat et Taché qui ont peu du fictif, du moins pour ces « écrivains » eux-mêmes? Et si l'on choisit ces auteurs de « non-fiction », pourquoi négliger Buies dont l'œuvre nordique est assurément plus étoffée? Donc un choix arbitraire non expliqué. Le lecteur ne sait pas ce que Warwick a laissé de côté volontairement. Il doit se fier à l'impressionnisme de l'auteur sans trouver la justification intellectuelle qui appuie ses décisions bibliographiques.

Le lecteur trouvera, dans ce livre, ample matière à réflexion qui en dira tout l'intérêt. La thèse de Warwick a été bien traduite par Jean Simard. La langue en est toujours agréable et rend la lecture attrayante. Warwick, en plus d'avoir fait une bonne analyse des composantes du Voyage, a su trouver des clés qui ouvrent des perspectives nouvelles à l'interprétation de la littérature québécoise. Il en est d'autres à découvrir, dans le même grand thème nordique, qui peuvent renouveler ou contredire son interprétation.

Christian MORISSONNEAU

*Centre d'études nordiques,
Université Laval.*

Pierre CARLE et Jean-Louis MINEL, (éd.), *L'homme et l'hiver en Nouvelle-France*, Montréal, Hurtubise — HMM, 1972, 206 p. (Documents d'Histoire. Les Cahiers du Québec, 10.)

Les Cahiers du Québec, qui éditent des œuvres originales et préparent des rééditions d'œuvres devenues introuvables, ont choisi pour leur numéro 10, une compilation de textes sur l'hiver et les problèmes posés à l'adaptation hivernale des Français en Nouvelle-France.

Les auteurs ont puisé dans un large éventail documentaire allant de Cartier à Kalm en passant par les relations des pères Jésuites et des voyageurs et explorateurs. On peut regretter que la correspondance des gouverneurs et intendants n'ait pas été exploitée; elle eût montré la politique officielle adoptée face à l'un des plus importants adversaires des Français: l'hiver.

L'ouvrage est divisé en quatre chapitres, avec plusieurs sous-titres. On s'étonne de trouver un sous-chapitre: « le transport » dans le chapitre III, alors que le chapitre II a une entrée « Voyages d'hiver ». Mais il était bon d'insister sur le déplacement l'hiver, car l'espace est un paramètre qui a lourdement pesé sur la colonie française. Les extraits sont courts et pertinents, et suffisent à la description des principaux aléas rencontrés par les nouveaux venus. Dans une collection de documentation historique, les seuls témoignages des contemporains auraient suffi. Faire intervenir dans l'introduction les travaux des historiens et érudits actuels ne nous en apprend guère plus car la plupart ne dépassent pas, eux non plus, la description. On lit avec intérêt toutes ces citations couvrant les deux siècles d'occupation française et on peut découvrir, à travers les pages, certains progrès dus à une meilleure connaissance du milieu et à l'emprunt culturel. Le texte de Lebeau sur le coureur de bois est, à ce sujet, exemplaire de l'adaptation individuelle réussie.

Nous ne sommes pas d'accord avec un choix de l'éditeur. Alors que les éditions actuelles tendent de plus en plus à moderniser l'orthographe, l'ouvrage de Carle et Minel donne non seulement la graphie des auteurs mais, et c'est là que porte la critique, le caractère d'imprimerie du temps. La reproduction du texte ne va pas jusqu'à la servilité malhabile ou prétentieuse. Tout le monde sait qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, les S d'imprimerie se confondait avec le F; ce n'est pas une raison pour nous le redonner et gêner la lecture dans un ouvrage qui n'a aucune prétention d'érudition, d'autant plus que l'usage en est quasi abandonné. Ce qui donne des mots dont on peut douter: ainsi « fondrille » est-il vraiment « fondrille » ou « sondrille ». Cela peut offrir des rencontres graphiques amusantes: faiffant — maiftrife — meftier — graffe — paffeur — etc. Les éditeurs ont également laissé le U pour le V, pour les mêmes raisons comme dans « seruy ». On peut s'étonner alors, devant tant de minutie inutile dans la copie, à ne pas voir les textes de Cartier subir le même sort. L'explication est simple: les auteurs ont choisi une édition récente qui a modernisé la graphie!

Ces critiques doivent être entendues comme mineures. Comme il s'agit de textes édités où justement le travail d'édition compte beaucoup, nous nous devons de signaler ce que nous considérons comme des erreurs. Une erreur bibliographique: le mémorialiste Jérémie a pour prénom Nicolas et non Noël (Noël est le père de Nicolas).

Un livre intéressant par le choix judicieux des textes et leur nombre. Ces témoignages montrent l'importance qu'a eue l'hiver pour les pionniers, importance qu'il faudra bien un jour évaluer scientifiquement. Ils donnent à penser un peu le poids de l'hiver et du froid dans la psychologie des Québécois.

Christian MORISSONNEAU

*Centre d'études nordiques,
Université Laval.*

Gérard DIVAY et Luc HURTUBISE, *Les promoteurs d'habitation dans la région de Montréal*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique, (CRUR), 1972, 41 p. (Note de recherche, 1.)

Les auteurs ne présentent dans ce cahier qu'une première tranche de leurs travaux sur les grands déterminismes en présence dans le domaine de la construction domiciliaire. Ils ont choisi d'aborder cet immense champ par l'analyse de quelques-unes des constantes qu'on peut le plus facilement repérer dans les rapports entre certaines qualités des promoteurs (taille, mode de financement), la sélection des sites de développement et le type de logements construits.

Il se dégage de ces premières analyses une esquisse déjà assez précise des grands traits caractéristiques de l'industrie de la construction, des entrepreneurs et de leurs relations avec les gouvernements.

Il faut rapprocher ce texte des autres publications du CRUR sur la région de Montréal et des travaux du groupe EZOP à Québec.

Marc-A. LESSARD

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Michel AMYOT et Richard DUFOUR, *Répartition des municipalités du Québec suivant les commissions scolaires catholiques et leur population totale en 1966 et 1971*, Direction générale de la planification, Ministère de l'éducation, Québec, 1972, 235 p. (Études statistiques. Démographie scolaire, 9-04.)

Ce gros cahier est essentiellement un outil de travail. Il sera très utile aux chercheurs qui souhaitent établir des concordances entre les divisions territoriales établies par le Ministère de l'éducation et celles qu'on trouve au Recensement du Canada.